



**TROPHÉES  
DE L'ADAPTATION  
AU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE  
ARTISAN**  
*Normandie*

**DÉPARTEMENT DE  
L'EURE**  
*en Normandie*

## LE TERRITOIRE DE L'ACTION

- > Département de l'Eure
- > Commune de Mesnil-sur-Iton
- > Espace naturel sensible du Fourneau
- > Surface couverte par l'action : 14,6 ha

## CALENDRIER

- > 2008-2009 : étude de faisabilité,
- > Mai 2014 : début des travaux
- > Octobre 2015 : fin des travaux
- > Depuis 2021 : gestion par le Syndicat mixte d'aménagement du bassin de l'Iton (SMABI)
- > Mai 2023 : inauguration du sentier pédagogique et du « DDTour SafN » proposé par l'ANBDD

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'EURE

### RENATURATION DU COURS DE L'ITON ET RESTAURATION DE MILIEUX HUMIDES

**PARTENAIRES :** Syndicat mixte d'aménagement du bassin de l'Iton,  
Commune de Mesnil-sur-Iton, Agence de l'eau Seine Normandie,  
Conservatoire d'espaces naturels de Normandie

#### Contexte et enjeux climatiques



Les conséquences attendues du changement climatique en Normandie sont l'augmentation des températures et des épisodes de chaleur, la modification du régime des précipitations, avec à la fois des précipitations extrêmes, avec risque d'inondation, et des sécheresses également extrêmes, et une tendance à l'assèchement des écosystèmes. Les projections climatiques du GIEC normand, à horizon 2100, prévoient :

- une augmentation de la température moyenne annuelle : jusqu'à plus de 3°C sur les secteurs de la vallée de la Seine et le sud de l'Orne
- une augmentation du nombre de jours de chaleur : passage de moins de 15 jours actuellement à plus de 60 jours/an sur ces mêmes secteurs
- les secteurs intracontinentaux seront les plus concernés par ces phénomènes de chaleur et de sécheresse
- la diminution des eaux de surface et souterraines, une dégradation de sa qualité et des inondations plus intenses et plus fréquentes.

Le département de l'Eure se caractérise par la présence de vastes plateaux agricoles au paysage très ouvert et est entaillé de quelques vallées humides. L'action se situe au sein du bassin versant de l'Iton, en fond de vallée, au sud du département de l'Eure. Le site appartient à la commune de Mesnil-sur-Iton et est classé Espace Naturel Sensible (ENS). Créé par la main de l'Homme dans le fil de la rivière Iton, l'ancien étang de Mesnil-sur-Iton (commune déléguée de Condé-sur-Iton) a lentement disparu après avoir eu une vocation économique, industrielle puis récréative. Depuis le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, faute d'usage et d'entretien, il s'envase peu à peu, jusqu'à disparaître presque complètement après la tempête de 1999 et les fortes crues de 2002.

Malgré le souhait de la commune et de ses habitants, le curage de l'étang se révélait impossible et ne répondait pas aux engagements environnementaux du Département de l'Eure pour son territoire, ni aux enjeux d'adaptation au changement climatique. Le conseil départemental de l'Eure s'est alors appuyé sur le concept de solutions fondées sur la nature pour écrire une nouvelle page à l'histoire de ce site : l'étang renaît sous la forme d'une rivière.

#### L'action d'adaptation et les services écosystémiques visés

L'action engagée par le Conseil Départemental de l'Eure avait pour objectif de retrouver la fonctionnalité du cours d'eau l'Iton dans son lit majeur. Pour cela, les travaux ont consisté à redessiner le lit de l'Iton en faisant disparaître l'étang et à restaurer les milieux humides associés pour retrouver des habitats aquatiques et humides fonctionnels. Ainsi, le lit majeur de l'Iton est désormais apte à jouer son rôle d'écrêteur de crue, et à assurer de nombreux services écosystémiques : soutien d'étiage, alimentation des nappes phréatiques, épuration de l'eau, stockage de matière organique, biodiversité, activité agricole...

Une fois ces travaux réalisés, l'intervention s'est poursuivie et se poursuit encore aujourd'hui par la mise en œuvre d'actions de gestion et de suivi des milieux permettant d'optimiser la fonctionnalité du site. Un cheminement doux de découverte du site, accompagné de panneaux pédagogiques (historique, biodiversité, services écosystémiques...) a également été dessiné.

Le site est aussi le support d'activité agricole puisqu'une partie des prairies humides a été confiée à un exploitant pour y mettre des bovins.

## Facteurs de succès de l'action

La concrétisation et la réussite du projet ont reposé sur la concertation avec les partenaires et acteurs du projet, ainsi qu'avec les habitants de la commune qui souhaitaient plutôt le maintien de l'étang en début de projet. Les partenaires ont pris le temps de la réflexion, de l'accompagnement afin d'avoir un projet d'aménagement mûre de qualité au bénéfice du territoire, de ses paysages et de ses habitants. Parmi les actions menées en ce sens :

- Lancement d'une étude avec présentations de plusieurs scénarios aux partenaires et habitants. C'est le scénario d'effacement de l'étang et de renaturation du cours d'eau qui a été retenu après concertation et en tenant compte de tous les enjeux
- Un documentaire sonore réalisé avec les habitants permettant de raconter l'histoire des lieux et de garder la mémoire de ce site depuis longtemps modifié par la main de l'Homme



Ce travail de concertation mené par les partenaires a porté ses fruits. Cela s'est traduit par l'adhésion de la commune, des élus et des habitants au projet avant de se re-appropriier le site et ses aménagements, aménagements qui rompent avec ceux du passé.

## Suivi et évaluation de l'action

En termes de biodiversité, des inventaires faunistiques et floristiques ont été réalisés avant les travaux et se poursuivent dans le cadre du plan de gestion afin d'évaluer les effets des travaux de restauration écologique et de voir si les objectifs définis dans le plan de gestion sont atteints. Des inventaires piscicoles et sur les macro-invertébrés benthiques ont aussi été réalisés en 2014, 2018 et 2022. En outre, des inventaires sur les coccinelles et les mammifères du site ont été réalisés en 2023. L'évaluation et le renouvellement du plan de gestion sont prévus en 2024.

Pour connaître plus précisément l'effet de cette renaturation sur la dynamique du cours d'eau et sur les crues, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI), gestionnaire du site, suit également les niveaux d'eau. À noter que le SMABI gère d'autres sites de la même manière le long de l'Iton, participant ainsi à la gestion à une échelle plus globale des phénomènes de crue.

## Résultats clés obtenus et escomptés



En matière d'adaptation au changement climatique, les travaux de renaturation ont permis de réduire le risque d'inondation pour les biens et les personnes situés en aval du site car le volume de l'ancien étang est en grande partie disponible pour accueillir les surplus d'eau. Les pics de crue se retrouvent ainsi adoucis. Les milieux humides attenants au cours d'eau remplissent de nombreux autres services écosystémiques, tels que l'atténuation des événements extrêmes de sécheresse, l'amélioration de la qualité de l'eau ou encore le soutien des débits d'étiage, participant ainsi à l'alimentation en eau pour la consommation humaine, les activités agricoles et industrielles. Les travaux réalisés ont donc permis de rendre le site, et plus largement une partie du bassin versant de l'Iton, plus résilient face aux impacts du changement climatique.

En matière de fonctionnalité écologique et de biodiversité, le cours d'eau est aujourd'hui classé en bon état écologique et les suivis ont permis d'observer le retour d'espèces sensibles et exigeantes (telle la vandoise, une espèce piscicole repère sensible). De plus, la mosaïque de milieux humides restaurée (roselière, cariçaie, ripisylves, prairies humides...) permet d'accueillir une grande diversité d'espèces animales et végétales (Criquet des roseaux, la Cordulie métallique, le Murin de Daubenton, le Grand murin, le Petit mars changeant...) et participe à la continuité écologique nécessaire au déplacement des espèces.

Aujourd'hui, la collectivité et les habitants se sont totalement appropriés le site, qui fait partie du patrimoine paysager et culturel du territoire, et qui a renforcé l'attractivité de la commune.

Crédits photos : F.Monier, Septième Ciel Images (vue aérienne) et H.michaud, OFB



Trophées organisés dans le cadre de l'animation régionale du Life intégré ARTISAN, portée par l'OFB, et à l'initiative des membres du groupe de travail régional sur les solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature

## CONTACT

**FOLLET Audrey** : Responsable du pôle Patrimoine Naturel,  
Conseil départemental de l'Eure  
[audrey.follet@eure.fr](mailto:audrey.follet@eure.fr)

**VOCHELET Emmanuel** : Responsable de projet Milieux  
aquatiques et humides  
[emmanuel.vochelet@eure.fr](mailto:emmanuel.vochelet@eure.fr)